

AVIS DE CONCOURS POUR DEUX POSTES EN ADMINISTRATION DES SPORTS

L'École d'administration des sports dans la [Faculté de gestion](#) à l'Université Laurentienne accepte les demandes de candidats possédant les qualifications adéquates pour pourvoir : 1) un poste menant à la permanence au rang de professeur(e) adjoint(e), et 2) un poste à durée limitée (avec la possibilité de devenir un poste à plein temps) de maître de conférences*. Bien qu'une vaste expertise dans l'ensemble des sous-disciplines de l'administration des sports soit privilégiée, l'un des postes comprend l'enseignement d'au moins un des domaines suivants : l'analytique, les finances, ou l'innovation et la technologie. Ces postes constituent de merveilleuses possibilités de croissance pour le principal programme d'administration des sports au Canada. De préférence, les titulaires entreront en fonction le 1^{er} juillet 2024, mais une date ultérieure pourrait être négociée.

Les candidats au poste de professeur(e) adjoint(e) doivent avoir obtenu le doctorat avant l'entrée en fonction, mais les candidatures de doctorants en fin de cycle seront également acceptées. Bien qu'une expérience pertinente soit considérée comme un atout, les qualifications et qualités ci-dessous sont essentielles :

- être titulaire d'un diplôme en affaires ou administration des sports ou dans un domaine pertinent;
- démontrer la capacité d'enseigner efficacement au premier cycle et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- faire preuve d'un solide dossier de recherche et d'érudition avec le potentiel de collaborer avec des collègues, d'obtenir un financement et de nouer des collaborations interdisciplinaires ou intersectorielles à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université;
- s'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études;
- avoir des antécédents en matière d'enseignement expérientiel ou de travail pertinent dans le secteur.

Les candidats au poste de maître de conférences doivent avoir obtenu la maîtrise avant l'entrée en fonction. Bien qu'une expérience pertinente soit considérée comme un atout, les qualifications ci-dessous sont essentielles :

- être titulaire d'un diplôme en affaires ou administration des sports ou dans un domaine pertinent;
- démontrer la capacité d'enseigner efficacement au premier cycle et manifester un engagement envers l'excellence pédagogique et universitaire, la promotion d'un milieu sécuritaire, englobant et accueillant d'apprentissage et l'avancement du mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne;
- s'engager à favoriser un milieu hétérogène, inclusif et vibrant de travail et d'études;
- avoir des antécédents en matière d'enseignement expérientiel ou de travail pertinent dans le secteur.

En plus d'une participation et d'une collaboration actives à l'enseignement et à la recherche, les personnes choisies auront une présence sur le campus et apporteront des contributions par leur service à l'École, à la Faculté, à l'Université et à la communauté.

L'École d'administration des sports (SPAD) est une source reconnue de leaders socialement responsables dans le domaine. Sa mission est de former et de préparer les futurs dirigeants de l'industrie sportive en adoptant une approche interdisciplinaire axée sur la résolution de problèmes, l'intégration au milieu professionnel, l'apprentissage expérientiel et la recherche innovatrice. L'une des deux écoles de commerce de la Faculté de gestion de l'Université Laurentienne, elle a récemment célébré son 50^e anniversaire. L'École est renommée pour sa formation, depuis plus d'un demi-siècle, de diplômés qui ont façonné le secteur du sport au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde.

À l'heure actuelle, l'École offre seulement le *Honours Bachelor of Commerce (Sports Administration)* en anglais au premier cycle. Toutefois, des plans sont en place pour lancer un diplôme d'études supérieures. D'autres occasions s'offrent également à l'Université Laurentienne aux collègues souhaitant enseigner aux cycles supérieurs, dans d'autres disciplines ou en français. Notre programme de premier cycle met l'accent sur l'apprentissage expérientiel et le développement de compétences pertinentes pour le secteur.

Située sur le territoire Atikameksheng Anishnawbek à Sudbury, en Ontario, l'Université Laurentienne sert quelque 8 000 étudiants et est l'une des deux universités bilingues de la province. Elle s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de l'éducation autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits). Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes de ski de fond et de randonnée. La Laurentienne se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants), et entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et divers établissements postsecondaires.

Dossier de candidature

Un dossier complet de demande comprend tout ce qui suit :

- une lettre de présentation (qui comprend l'un des deux énoncés ci-dessous touchant la citoyenneté ou le statut de résident)
- un curriculum vitae à jour
- un énoncé de l'expérience et des intérêts actuels et potentiels d'enseignement
- un énoncé des intérêts actuels et potentiels de recherche (cela n'est pas requis pour le poste de maître de conférences, mais sera considéré comme un atout)
- les coordonnées de trois répondants du domaine universitaire (nous ne communiquerons avec eux qu'après le processus d'entrevue et avec l'autorisation de la personne candidate)

Veuillez envoyer le dossier de demande avec tous les documents précisés dans un seul fichier PDF au Vice-rectorat aux études à postes-corpsprofessoral@laurentienne.ca avec l'objet « *Demande de poste au corps professoral en administration des sports* ». La date limite pour la réception des dossiers est le **17 mai 2026** ou jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

L'Université Laurentienne est une communauté englobante et accueillante et encourage les candidatures de membres de communautés qui recherchent l'équité, y compris les femmes et les personnes racialisées, autochtones, handicapées et de toutes orientations sexuelles et identités et expressions sexuelles. La Politique de bilinguisme de l'Université Laurentienne (section 7.3.b) contient une disposition concernant l'exigence linguistique pour les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations, métisses ou inuites (<https://laurentienne.ca/bilinguisme>). Puisque les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), les candidats sont priés de consulter la Convention collective à www.lufappul.ca. Le traitement initial minimal au rang de professeur(e) adjoint(e) est établi à 82 732,80 \$, auquel s'ajoutent des augmentations pour l'expérience pertinente, conformément à la Convention collective de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne. Le traitement initial minimal au rang de chargé(e) d'enseignement(e) est établi à 68 629,86 \$, auquel s'ajoutent des augmentations pour l'expérience pertinente, conformément à la Convention collective de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne.

L'Université Laurentienne se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacle aux personnes ayant des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des adaptations à tout stade du processus de recrutement. Veuillez communiquer avec le Vice-rectorat aux études pour obtenir de plus amples renseignements (pvpa@laurentian.ca).

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais, conformément aux exigences en matière d'immigration au Canada, les citoyens canadiens et les résidents permanents au Canada auront la priorité.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine. On doit toutefois inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien/résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen/résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

***Le poste de maître de conférences proposé demeure en attente d'approbation budgétaire. À l'heure actuelle, il s'agit d'une nomination à durée limitée d'un an.**